COMPTE RENDU



ASSEMBLEE GENERALE DU COMITE DES FÊTES DE LAMBRES LEZ AIRE 04/02/2022

19H00

ORDRE DU JOUR DE L'ASSEMBLEE GENERALE : BILAN MORAL, RAPPORT D'ACTIVITES DE L'ANNEE 2021, ETABLISSEMENT D'UN CALENDRIER DES FÊTES, INVESTISSEMENTS, ET BILAN COMPTABLE.

<u>PERSONNES PRESENTES</u>: Mr le maire Denis Prevost, Mr Magnier Frédéric (Président), Mme Grignon Isabelle (Vice Présidente), Mme Brianchon Patricia (Trésorière), Mr Cottrez Bruno (Société de Chasse), Mr et Mme Briche Bruno et Colette (Berger Club), Mr Chrétien Bruno (conseiller municipal).

<u>PERSONNES EXCUSEES</u>: Mme Deneufeglise Micheline, Mr Vanbergue Thomas, Mme Vandenbergue Marie (secrétaire), Mme Leleu Martine, Mme Lecocq Sylvie.

Les membres du Comité des fêtes ont tenu une assemblée générale le vendredi 4 février 2022 à 19h ayant pour but l'établissement d'un calendrier des fêtes pour l'année 2022.

BILAN MORAL ET D'ACTIVITES 2021

L'année 2021 a été une nouvelle fois marquée par des annulations de manifestations en raison de la pandémie du Covid-19, comme la chasse à l'œuf et la randonnée pédestre prévue lors du week-end de Pâques 2021, la brocante prévue le 13 juin 2021, la fête d'Halloween qui était prévue le samedi 30 octobre 2021, et malheureusement le réveillon de la Saint Sylvestre du 31 décembre 2021 qui devait attirer 120 personnes à la salle des fêtes.

Néanmoins, quelques festivités organisées par le comité des fêtes ont eu lieu en 2021, à savoir les festivités du 14 juillet qui ont rencontré un certain succès qui ont eu lieu à la salle polyvalente et qui proposaient l'après-midi un spectacle d'accordéon pour les plus anciens, et le soir un spectacle dénommé « GENERATION TOP 50 » pour les plus jeunes qui a attiré les foules suivi d'un grand feu d'artifice avec la présence d'un nombreux public ce soir là. Une centaine de repas ont été servis le midi, avec la présence le soir du spectacle d'une friterie qui a également rencontré un certain succès.

Une réflexion sera engagée cette année avec les membres du Comité des fêtes pour proposer de nouveaux spectacles et animations, ainsi qu'un nouveau repas comme un cochon grillé le midi par exemple...

Un concours des maisons fleuries a également été organisé par le comité des fêtes au printemps/été, et qui a vu l'inscription de 17 maisons toutes joliment fleuries les unes que les autres. Une réception a été organisée en leur honneur, et qui a permis de leur décerner des lots de type bons d'achat auprès du magasin Gamm Vert d'Aire Sur la Lys d'une valeur de 15 à 40 euros selon le classement établi par le jury de sélection.

La ducasse de la commune a pu également être organisée le troisième week-end de septembre (18 et 19 septembre) 2021 avec la présence de manèges auto tamponnante et un manège enfant sur le week-end, ainsi qu'un tournoi de pétanque le samedi 18 septembre, le concours des vélos fleuris pour les plus jeunes enfants le dimanche 19 septembre au matin, la soirée couscous dansante prévue le samedi 18 septembre au soir a quant à elle du être annulée en raison d'un nombre insuffisant de réservations.

Le samedi 18 décembre dernier, a également eu lieu l'arbre de noël de la commune et qui proposait cette année un spectacle de magie, évènement qui a attiré une quarantaine d'enfants accompagnée de leurs parents. Les enfants ont eu l'occasion de rencontrer le père Noël et de prendre des photos avec lui lors de la remise des jouets pour les enfants de 2 à 6 ans. Deux mascottes étaient également présentes lors du spectacle pour le plus grand bonheur des enfants présents ce jour là. Un sachet de friandises, coquilles de noël, père noël en chocolat et jus de fruits leur ont également été offerts.

Dommage que le spectacle proposé n'ait attiré qu'une quarantaine d'enfants, en comparaison avec l'investissement réalisé par le comité des fêtes pour le spectacle et les sachets de friandises...

Le comité des fêtes remercie par ailleurs chaleureusement les artisans et commerçants Lambrésiens et des communes environnantes pour le don de lots et bons d'achats pour l'organisation de nos manifestations.

BILAN FINANCIER

Le comité des fêtes a fait l'acquisition en 2021 de différents équipements, à savoir une enceinte mobile, une machine à glaçons, des boules de pétanque, un tampon encreur, une tonnelle, un thermo d'occasion ainsi que des bonnets de noël pour la somme de 740.57 euros.

Les dépenses concernant les festivités du 14 juillet s'établissent à la somme de 7117.35 euros et comprennent les animations (3640.92 euros), la Sacem (322.81 euros), l'animation balade à poneys (240 euros), l'animation de tir à l'arc (110 euros), la prestation traiteur pour le repas du midi (634 euros), les boissons et fournitures diverses (1700.71 euros), et la Sacem pour le feu d'artifice (70.88 euros).

Les recettes concernant les festivités du 14 juillet s'élèvent à la somme de 3371.70 euros et s'établissent ainsi : Repas du midi (797.80 euros), buvette (2304,90 euros dont la somme de 282.15 euros reversés à chaque association locale participante en plus des bénéfices réalisés par la société de chasse de 105 euros et du club de football pour la somme de 54 euros pour la tenue de leurs stands d'animations). La friterie Fred d'Aire sur la Lys nous a offert un chèque cadeau de 110 euros suite au très bon chiffre d'affaire réalisé le soir du 14 juillet.

Les dépenses concernant la ducasse de la commune s'établissent à la somme de 1797.01 euros et comprennent les prestations suivantes : manège auto tamponnante (700 euros), manège enfants (400 euros), achat de boissons (87.01 euros), et un retrait en espèces de la somme de 190 euros pour un cadeau de 10 euros pour chaque enfant ayant fleuri son vélo.

Les recettes concernant la ducasse de la commune s'élèvent à la somme de 276.50 euros et s'établissent ainsi : inscriptions au tournoi de pétanque (120 euros) et recette de la buvette du tournoi de pétanque (156.50 euros).

345 euros ont été dépensés pour le concours des maisons fleuries (chèque cadeaux).

Les dépenses concernant l'arbre de noël de la commune s'établissent à la somme de 2209.98 euros et comprennent les achats de bonbons et chocolats (162.95 euros), d'autres bonbons, clémentines et jus de fruits (54.68 euros), coquilles de noël (77.35 euros), et le spectacle de noël avec deux mascottes (1915 euros).

Le solde bancaire du comité des fêtes s'établi au 04/02/2022 au solde créditeur de 4143.48 euros, les frais bancaires s'établissent à la somme de 72 euros annuel plus 5 euros de frais de virement.

RENOUVELLEMENT DU BUREAU DU COMITE DES FETES POUR L'ANNEE 2022

Aucune candidature n'ayant été enregistrée, les membres actuels composant le bureau du Comité des Fêtes ont été réélus à l'unanimité :

- PRESIDENT : MR MAGNIER Frédéric

VICE PRESIDENTE : MME GRIGNON Isabelle
SECRETAIRE : MME VANDENBERGUE MARIE
TRESORIERE : MME BRIANCHON PATRICIA

Le calendrier des fêtes s'établira ainsi (en fonction des conditions/restrictions sanitaires imposées aux dates des manifestations) :

- Samedi 19 Mars 2022 à 15H : Opération « Nettoyons la nature » organisée en partenariat avec la société de chasse et le conseil municipal des jeunes.
- Samedi 16 avril 2022 : Chasse à l'œuf salle des fêtes ou à la salle polyvalente organisée par le comité des fêtes
- Samedi 16 ou dimanche 17 avril 2022 : Tournoi de cartes organisé par la société de chasse.
- Samedi 30 avril et dimanche 1^{er} Mai 2022 : Concours RING 3^{ème} sélectif de finale de France organisé par le Berger Club de Lambres Lez Aire.
- Samedi 21 et dimanche 22 mai 2022 : Régionale d'élevage du berger Hollandais organisée par le Berger Club de Lambres Lez Aire.
- Concours des maisons fleuries organisé au printemps/été 2022 pour les habitants de la commune.
- Dimanche 29 mai 2022 : Brocante allée de l'étang et chemin du marais organisé par le comité des fêtes.
- Dimanche 26 juin 2022 : Fête de l'école Saint-Exupéry à la salle polyvalente allée de l'étang.
- Concours de chasse organisé par la société de chasse : été 2022
- **Samedi 2 et dimanche 3 juillet 2022** : « Régionale » d'élevage, avec démonstrations de chiens organisée par le berger club à la salle polyvalente, et au square.
- Jeudi 14 juillet 2022 : Festivités du 14 juillet avec animations et restauration prévues à la salle polyvalente organisées par le comité des fêtes et les associations locales, et clôturées par un feu d'artifice tiré au stade Raymond Marles derrière la salle polyvalente.
- Samedi 17 et dimanche 18 septembre 2022 : Ducasse de la commune avec attractions foraines et diverses animations dont le tournoi de pétanque, et le concours des vélos fleuris pour les enfants de la commune de moins de 11 ans.
- **Dimanche 16 octobre 2022** : Repas des aînés qui se déroulera à la salle des fêtes de la commune.
- **Samedi 10 décembre 2022** : Arbre de Noël pour les enfants de la commune avec à l'issue une remise des cadeaux par le père noël en personne à la salle des fêtes ou à la salle polyvalente, allée de l'étang.
- Mercredi 14 décembre 2022 : Goûter des aînés offert par la municipalité.
- Samedi 31 décembre 2022 : Réveillon de la Saint Sylvestre à la salle des fêtes de la commune organisé par le Comité des fêtes.

SUJETS EVOQUES:

Le comité des fêtes espère organiser en cette année 2022 d'autres manifestations comme une soirée dansante ou un loto, en fonction de la situation sanitaire relative au Covid-19 qui nous sera imposée ou non durant l'année 2022.

La réunion s'est achevée à 21H par un moment de convivialité autour du pot de l'amitié.

Le Comité des fêtes